

**DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence**

**Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

Année 2025

Séance du 18 juin 2025

N° 48

**Objet : Contrat de ville de
Digne-les-Bains 2024 - 2030 :
Crédits alloués au titre de la
programmation 2025**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit du mois de juin à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le onze du mois de juin 2025, s'est réuni à la salle des Fêtes de Château-Arnoux-Saint-Auban, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommée secrétaire de séance : Sandrine COSSERAT

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BENOIT Gérard, BERNARDINI Patrick, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BONZI Maryse, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit (à partir du rapport n° 13 excepté le rapport n°16), CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n° 3), COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean-Paul, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia (excepté le rapport n°49), JOUVES Marc, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n° 2), REINAUDO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SEJOURNE Daniel, SERY Marie-José, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU-HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean-Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
COMTE Jean-Paul a donné pouvoir à DELAMARE Isabelle
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir à MANENT Michel
SEVENIER Jean a donné pouvoir à RUGGERI Laetitia

Etaient représentés :

ARBOUX-TROMEL Corinne a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick
BLANC Michel a donné pouvoir à BOULARES Soltani
DOMINICI Pascale a donné pouvoir à BONNAFOUX Jeanine
HONNORAT Michèle a donné pouvoir à CHALVET Gilles (à partir du rapport n° 3)
ISOARD Christian a donné pouvoir à CAZERES Benoit (à partir du rapport n° 13 excepté le rapport n° 16)
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
SANCHEZ Pierre Bernard a donné pouvoir à SERY Marie-José
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à KUHN Francis

Etaient excusés :

AUZET Guy, BALIQUE François, BASSET Françoise, BERTRAND Philippe, BOURJAC Bruno, EYMARD Max, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, GRAVIERE Remy, LAQUET Laura, PARIS Mireille, PELESTOR Michel, REBOUL Childéric, RISSO Gilbert, SAVORNIN Béatrice , UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle,

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2025

Application agréée E-legelite.com

99_DE-004-200067437-20250618-48_18062025

Monsieur PEREIRA Georges, rapporteur, expose ce qui suit :

La politique de la ville est une démarche contractuelle visant à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires et à réduire les écarts de développement avec les autres territoires.

À l'échelle de Provence Alpes Agglomération, cette politique se traduit par un contrat de ville co-piloté par l'État et l'Agglomération. Ce contrat associe également le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, la ville de Digne-les-Bains, la Caisse d'Allocations Familiales, France Travail, la Mission Locale, la MSA, la BPI, l'Agence Régionale de Santé, les bailleurs sociaux, les chambres consulaires ainsi que les habitants des quartiers, dans le cadre de concertations citoyennes.

L'ensemble de ces acteurs s'engagent à mobiliser leurs efforts en faveur du quartier prioritaire, à travers des interventions de droit commun ainsi qu'un appel à projets spécifique. Sur le territoire de Provence Alpes Agglomération, un seul quartier est concerné par la politique de la ville : le quartier Centre-ville/Pigeonnier.

La nouvelle génération des contrats de ville 2024-2030 s'inscrit dans une continuité historique en faveur de la rénovation urbaine et du développement social urbain.

Cette nouvelle génération de contrats de ville, plus opérationnels, insiste sur les notions suivantes :

- L'importance de la consultation citoyenne,
- La définition de grandes priorités, plutôt qu'un contrat en « silos thématiques »,
- La concertation élargie et approfondie, tout au long du contrat,
- L'articulation du contrat avec les autres politiques publiques,
- L'ouverture possible du contrat à des poches de pauvreté hors quartiers prioritaires de la ville (QPV),
- L'assise à donner aux porteurs, dans le cadre de conventions pluriannuelle d'objectifs (CPO).

La mise en œuvre du contrat de ville et de ses objectifs repose sur l'expertise de terrain, la vitalité et la capacité d'innovation des opérateurs locaux.

Chaque année, un comité technique et un comité de pilotage, réunissant les représentants des différents partenaires, se concertent et proposent leur soutien aux opérateurs et aux projets retenus dans le cadre de l'appel à projets.

Au titre de la programmation 2025 du contrat de ville de Digne-les-Bains, Provence Alpes Agglomération engage 45 000 € de crédits spécifiques, soit un montant identique aux années précédentes. Sur les 31 demandes reçues, 12 sont nouvelles, et 3 relèvent de conventions pluriannuelles d'objectifs.

L'État intervient également avec des crédits spécifiques. Le vote tardif de la loi de finances avait laissé un doute quant au montant de l'enveloppe 2025, qui, finalement, sera à même hauteur que l'année précédente, soit 108 000 euros.

Le comité de pilotage du 12 mars dernier a retenu et proposé des contributions financières pour l'exercice 2025.

Il vous est proposé :

- De valider les actions suivantes, ainsi que les financements afférents par Provence Alpes Agglomération pour l'année 2025 :

Bénéficiaire - libellé	Intitulé du projet	Thématische	Subvention proposée
UNIVERSITE POPULAIRE RURALE OUVERTE	Langue et citoyenneté	Accès au droit-Lutte contre les discriminations	1 000€
CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT	Développement de l'information et de l'accompagnement juridique à destination des habitants des QPV	Accès au droit- Lutte contre les discriminations	5 000€
ASSOCATION VIVRE L'ESPACE CPIE	Mon Quartier. Oui... Mais en mieux !	Cadre de vie – Tranquillité et sûreté publique	2 000€
UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	Dispositif d'accompagnement à la scolarité « 1 heure pour 1 enfant » année scolaire 2025-2026	CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire)	4 500€
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Réalisation d'une fresque en centre ancien avec des publics en difficulté	Culture	2 000€
UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	Bibliothèque de rue – Lire et faire lire	Culture	1 200€
MARACA	Musiques à raconter corps et âmes	Culture	1 500€
LE TOP	Saison socio culturelle du TOP hors les murs - 2025	Culture	1 500€

BOLNAUDAK	Cinémemory	Culture	1 500€
CENTRE MEDICO-SPORTIF DEPARTEMENTAL	Activité physique dans les quartiers prioritaires	Education - Sport - Jeunesse	1 500€
RUGBY CLUB DIGNOIS	Rugby classe	Education - Sport - Jeunesse	2 000€
ASSOCIATION SPORTIVE DU CENTRE EQUESTRE DE DIGNE LES BAISNS	Quartiers en selle	Education - Sport - Jeunesse	1 000€
ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS PACA	Cités Débrouillardes Digne-les-Bains 2025	Education - Sport - Jeunesse	2 000€
VILLE DE DIGNE LES BAISNS / MJE	Festi'Jeune	Education - Sport - Jeunesse	1 000€
CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES DES ALPES DE HAUTES PROVENCE	EGALIPRO : Promouvoir la mixité des métiers et l'égalité professionnelle dans les quartiers prioritaire	Emploi – Développement économique	1 000€
INITIATIVE ALPES PROVENCE	Dispositif Cités Lab – révélateur de Talents	Emploi – Développement économique	1 000€
ATELIER PARTAGE	Animation d'atelier autour du bricolage, du réemploi et de la réparation à destination des habitants du quartier prioritaire de Digne-les-Bains	Environnement	1 000€
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Prolongation du dispositif citoyen du fonds de participation des habitants (FPH)	Participation des habitants - Citoyenneté	1 200€
A FLEUR DE PIERRE	Jardinage participatif et solidaire	Participation des habitants - Citoyenneté	2 600€

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Evénements partenariaux autour de la santé mentale des jeunes, dans le cadre de l'Atelier Santé Ville	Santé	1 500€
VILLE DE DIGNE LES BAINS / SERVICE EDUCATION	Coup de Pouce CLE 2025	Solidarité – Egalité des chances	1 000€
CONSERVATOIRE 04	Orchestre à l'école Paul Martin et orchestre de quartier du Pigeonnier	Culture	2 000€
LUDIRUNNER	Animation ludique et sociale de quartier	Culture	2 000€
NOS ROUTES SOLIDAIRES	Favoriser l'insertion socioprofessionnelle d'un public ciblé par l'obtention du permis B	Emploi - Développement	1 000€
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	Tema Tv, la Web-Tv des quartiers – Educative, participative et associative	Participation des habitants - Citoyenneté	3 000€
TOTAL			45 000 €

- D'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à verser aux opérateurs concernés les subventions correspondantes au titre de la programmation 2025 du Contrat de Ville de Digne-les-Bains 2024-2030 ;
- De préciser que les crédits relatifs à cette opération sont inscrits au budget.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité des suffrages exprimés pour 1 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Patricia GRANET-BRUNELLO
PUBLIE LE :

25 JUIN 2025



Le secrétaire de séance,

Sandrine COSSERAT

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2025

Application agréée E-legelite.com

99_DE-004-200067437-20250618-48_18062025

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20250618-48_18062025